

lui de la propriété d'augmenter la sécrétion bronchique et de diminuer sa viscosité. Bretonneau croyait fermement à cet effet et recourait souvent à l'emploi du polygala. Trousseau a conseillé l'usage de pilules de polygala dans lesquelles ce médicament est associé au savon médicinal (1).

La gomme ammoniacque est au nombre des moyens propres à remplir cette indication ; elle se donne à des doses de 50 centigr. à 2 et 4 gram., soit seule soit associée à des alcalins, particulièrement au savon médicinal, ou bien aux préparations de scille.

La gomme ammoniacque a été longtemps employée sous le titre vague de *béchique*. On ne saurait plus aujourd'hui se contenter d'une caractérisation semblable à celle que lui attribuait Lieutaud, en disant qu'elle était utile « à ceux qui toussent. » (Lieutaud, *Mat. medica*, 1776, t. I, p. 238.) On s'est rapproché davantage de la vérité, en attribuant à la gomme ammoniacque des propriétés incisives ou expectorantes c'est-à-dire en la considérant comme susceptible de diminuer la viscosité des crachats et d'en faciliter par suite le rejet. Il ne faut pas omettre non plus l'action antispasmodique que la gomme ammoniacque partage avec les autres gommes odorantes des ombellifères et qui peut amener un relâchement des muscles de Reisseissen en état de contraction spasmodique, en même temps qu'elle modifie les sécrétions de la muqueuse (2). On peut associer aussi la gomme ammoniacque à la scille (3).

(1) 500. Voilà la formule de ces pilules, ou mieux de ces bols :

℞ Polygala..... 4 gram.  
Savon médicinal..... 8 —  
F. 36 pilules.

Chaque pilule contient 10 centigr. de polygala et 20 centigr. de savon amygdalin. On en administre une d'heure en heure.

(2) 501. Les personnes auxquelles la saveur et l'odeur de la gomme ammoniacque ne répugnent pas peuvent en mâcher des morceaux ; mais, ordinairement on l'administre en pilules, à des doses qui varient de 1 gr. à 6 gram. Delioux a publié sur cette substance, en 1855, un travail dans lequel il attribue le discrédit dans lequel est tombé ce médicament aux doses insignifiantes sous lesquelles il est administré. Comme il n'est pas toxique, il vaut mieux aller au delà que de rester en deçà. S'il y a de l'intolérance de l'estomac, on peut émulsionner 4 gram. de gomme ammoniacque à l'aide d'un jaune d'œuf et donner ce lait de gomme ammoniacque en lavement. L'addition d'alcoolé de gomme ammoniacque, au 5°, à l'eau épaissie par le sirop de gomme, constitue un moyen expéditif de préparer une potion de ce genre.

(3) 502. C'est Murray qui a préconisé surtout l'association de la scille

Je citerai, enfin, les innocentes et classiques capillaires, fougères du genre Adianthe, soit la capillaire de Montpellier (*Adiantum capillus-Veneris*), soit celle du Canada (*Adiantum pedantum*), comme des béchiques auxquels la crédulité publique attribue des propriétés utiles avec une ferveur que l'on croit sans danger, et qui se concentre surtout sur le *sirop de capillaire* (4). Médicament inoffensif, dit-on ; pas autant qu'il en a l'air, répondrons-nous, parce qu'il inspire une confiance peu justifiée, éloigne des moyens plus actifs et plus efficaces et fait perdre un temps qu'on aurait pu mieux utiliser. C'est là le vrai danger des moyens dits *domestiques*. A ce titre, on peut dire sans paradoxe que le bénin sirop de capillaire a fait plus de victimes que le foudroyant acide prussique. *Time is life*. (Fonsagrives, *Le Rôle des mères dans les maladies des enfants*, 2<sup>e</sup> édit. ; Paris, 1869, p. 38).

Le *jaborandi* excite la sécrétion mucipare des bronches, et, dans un cas de bronchite avec sécrétion abondante chez un vieillard, ce médicament employé pour produire la sudation m'a semblé avoir précipité les accidents de l'asphyxie par écume bronchique. C'est un fait qu'il faut avoir présent à l'esprit. Ce médicament, ou son principe actif la *pilocarpine*, me paraît, à titre d'expectorant, avoir une utilité réelle dans les bronchites sèches, à mucus concret, rare et visqueux.

*Bromal*. — Des expériences intéressantes ont démontré à Rabuteau que les animaux soumis à l'action du *bromal* meurent asphyxiés par des mucosités abondantes (*op. cit.*, p. 562), et il en a conclu que ce médicament pourrait être employé utilement pour ramener l'expectoration. A la clinique le soin de contrôler cette donnée de laboratoire.

Disons en terminant que, pour aider l'action des médicaments précédents, il convient de maintenir les malades dans une tem-

et de la gomme ammoniacque ; elle est tout à fait correcte. Voilà une formule de pilules de ce genre :

℞ Scille en poudre..... 50 centigr.  
Gomme ammoniacque... 2 gram.  
Oxymel scillitique... q. s.

F. 20 pilules : de 5 à 20 dans les vingt-quatre heures.

Chaque pilule contient 25 milligr. de scille et 10 centigr. de gomme ammoniacque.

(4) 503. Le *sirop de capillaire*, conservé dans le nouveau Codex, n'est très-souvent qu'un simple mélange d'eau de fleur d'oranger et de sucre, et la capillaire y brille par son absence. Il y a supercherie, mais pas préjudice.

pérature tiède, de faire vaporiser de l'eau chaude dans leur chambre, et, mieux encore, de les soumettre à des fumigations d'eau chaude, à l'aide d'un des appareils usités en pareil cas.

## CHAPITRE II

### Modificateurs de la fétidité de la sécrétion mucipare

On ne saurait contester l'extrême analogie qui existe entre l'appareil sécréteur des muqueuses et celui de la peau; elle n'est pas moins évidente au point de vue physiologique qu'au point de vue anatomique. De même que nous avons vu la sécrétion sébacée de la peau prendre une abondance insolite et acquérir en même temps une fétidité spéciale, de même aussi la sécrétion mucipare peut, dans quelques régions, offrir cette dernière particularité. C'est surtout la sécrétion de la membrane de Schneider qui est disposée à cette altération spéciale: d'où l'ozène idiopathique ou punaisie; affection tenace, horriblement rebu- tante, qui condamne quelquefois les malheureux qui en sont atteints à un isolement pénible et compromet leur avenir.

L'ozène est souvent symptomatique d'ulcérations vénériennes ou d'un coryza chronique qui détermine un gonflement de la muqueuse: les matières sécrétées sont retenues et, comme dans le cas de calcul nasal, subissent sur place une altération qui les rend plus ou moins fétides.

Mais, indépendamment de ces cas d'ozène se rattachant à une lésion matérielle de la muqueuse olfactive, il en est d'autres où cette membrane reste saine; seulement elle est le siège d'une sécrétion plus abondante et fétide. Les femmes, comme on le sait, y sont particulièrement disposées, et surtout les jeunes filles strumeuses. Cette affection paraît aussi se montrer de préférence (sans que cette condition de structure soit indispensable) chez les individus à nez relevé ou camard, et dans bon nombre de cas elle est héréditaire. Elle semble si bien liée à une disposition générale, que l'on a vu, chez des jeunes filles atteintes d'ozène essentiel (Max Simon en a cité un exemple), la sécrétion d'un vésicatoire offrir la même odeur repoussante. La fétidité de l'ozène augmente avec l'abondance du flux mucipare des narines, et, dans certaines conditions physiologiques, principalement aux approches des règles. Il est impossible de ne pas rapprocher cette fétidité du mucus nasal de celle des sueurs locales des pieds, chez certains individus. L'ozène, quand il dure depuis longtemps, devient-il, comme cette dernière sécrétion, une condition d'équi-

libre de la santé? Nous ne sachons pas qu'on ait rien remarqué d'analogue.

Trois indications dominent le traitement de l'ozène essentiel:

1° Combattre l'état de lymphatisme ou de scrofule auquel il se rattache si souvent;

2° Masquer son odeur par des soins minutieux de propreté;

3° Modifier localement l'état de la muqueuse olfactive.

Le séjour à la campagne, l'exercice au grand air, les toniques, les ferrugineux, les iodiques, une nourriture fortifiante, etc., répondent à la première de ces indications. On remplit la seconde en nettoyant les narines à l'aide d'injections répétées, de manière à prévenir le séjour prolongé des produits de la sécrétion. De l'eau de rose ou de jasmin atteint assez bien ce but. En 1854, Maisonneuve a lu à l'Académie de médecine une note dans laquelle il établit que, lorsque des injections sont poussées avec une certaine force par une des narines, elles ressortent par l'autre sans pénétrer aucunement dans la gorge, et il conseille ces irrigations nasales dans le cas d'ozène; les malades peuvent, au reste, se les faire eux-mêmes avec une grande facilité. L'emploi d'une canule à jets récurrents et spiroïdes permet, dans ces injections, si le malade penche un peu la tête en avant, de limiter leur action à la seule muqueuse nasale et d'empêcher que le liquide qui les constitue soit dégluti.

Relativement aux modificateurs locaux de la muqueuse, ils sont surtout indiqués quand l'ozène est symptomatique d'une rhinite ulcéreuse. Toutefois on a eu quelquefois recours avec succès, dans l'ozène idiopathique, au reniflement d'une solution de chlorate de potasse<sup>(1)</sup> ou à un mélange de chlorate de potasse finement pulvérisé et de sous-nitrate de bismuth<sup>(2)</sup>. Ces moyens inoffensifs peuvent avoir leur utilité.

Quant à l'usage du tabac à priser, recommandé par Sauvages, il peut être essayé si l'âge des malades, leur sexe ou leur répugnance, ne s'y opposent pas; mais ce moyen n'a pas d'effet désodorant, et son action substitutive locale doit être insuffisante. On pourrait, je crois, mélanger le tabac avec du charbon porphyrisé; des injections et des soins de propreté dissimuleraient les inconvénients de la couleur de cette substance.

Trousseau a formulé divers mélanges à employer dans l'ozène

<sup>(1)</sup> 504. On emploie 4 gram. de chlorate de potasse pour 120 gram. d'hydrolat de rose.

<sup>(2)</sup> 505. Ce mélange est formé de chlorate de potasse, 1 partie, et de sous-nitrate de bismuth, 9 parties.